

Ce n'est pas à l'État de savoir tout de ses citoyens, mais aux citoyens de savoir tout de l'État. Julian Assange

le journal des retraité·e·s de Chaumont



<https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 336 - Samedi 8 Avril 2023

64 ans, c'est non : 11^e manifestation On est là, on est là...



700 personnes rassemblées à Chaumont. Belle manifestation haute en couleur au lendemain de la «rencontre» avec Elisabeth Borne. Circulez, il n'y avait rien à discuter. Une entrevue 49-3 en quelque sorte...

> HAUSSE DES PRIX

INFLATION : À QUI PROFITE LE CRIME ?

L'inflation sur l'alimentation est de **16,34% sur un an**, selon France info en partenariat avec NielsenIQ qui mettent en ligne une carte détaillée, par département, de l'augmentation des prix de 37 produits du quotidien, d'hygiène et d'entretien (*voir le lien ci-dessous*).

On peut y lire qu'en Haute-Marne le paquet de sucre premier prix a augmenté de 52,35%, le kilo de farine premier prix de 44,43%, la boîte de 6 steaks hachés marque distributeur de 36,38% sur un an. Avec de telles augmentations, le fameux panier anti inflation ne fait que diminuer en volume mais pas en prix ! Pour les Français, c'est la catastrophe à tous les niveaux et il faut se priver de tout. Si les multinationales de l'agroalimentaire et de l'énergie se frottent les mains, c'est aussi le cas de l'Etat car, avec l'inflation, les recettes liées à la TVA ont augmenté de 184 milliards l'an dernier. La TVA, impôt indirect injuste, sur l'alimentation, l'essence, l'énergie, sur tous les achats du quotidien, plombe les prix mais remplit les caisses de l'Etat. La TVA c'est 37,9% des recettes fiscales de l'Etat en 2022, contre 23,8% pour l'impôt sur le revenu et 18,9% pour l'impôt sur les sociétés.

Alors Macron peut prétendre être généreux avec son *quoi qu'il en coûte*, ses chèques, son bouclier tarifaire, mais c'est notre argent et il ne nous en redonne que des miettes. Plus 1,6% d'augmentation des allocations familiales, du RSA, de la prime d'activité, des allocations familiales, une honte ! Des pensions de retraite revalorisées de 4% en 2022 et de 0,8% en 2023. Mettons en regard une inflation à 16,34%.

Et ce n'est pas fini. Michel-Édouard Leclerc et le président d'Intermarché Thierry Cotillard annoncent que *la situation va s'empirer* » avec *jusqu'à 23-24% de hausse des prix*. L'inflation nous ruine ! Il faut rétablir l'ISF, supprimer les aides accordées aux plus riches (CICE, Flat tax...) pour que les recettes de l'État ne reposent pas essentiellement sur la TVA que nous payons tous, même les plus pauvres, mais sur l'impôt des plus riches et des sociétés. Et surtout, il faut revenir à l'indexation des salaires et des pensions sur la hausse des prix.

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/>



**SOPHIE BINET ÉLUE
SECRÉTAIRE
GÉNÉRALE DE LA CGT
DEUX OU TROIS CHOSES QUE
L'ON SAIT D'ELLE (PAGE 3)**

L'INTERSYNDICALE CLIQUE LA PORTE D'ÉLISABETH BORNE

Comme il était prévisible, la réunion entre Elisabeth Borne et l'intersyndicale, ce mercredi 5 avril au matin, s'est soldée par un échec. Les représentants des salariés avaient anticipé l'obstacle, et prévenu avant leur entrée dans la cour de Matignon que tout refus de la part du gouvernement de retirer la réforme des retraites entraînerait la fin de leur rencontre. Le déroulé des événements n'a pas donné tort à leurs prédictions.

« La première ministre nous a opposé une fin de non-recevoir et nous a renvoyés dans la rue », a dénoncé Sophie Binet, nouvelle secrétaire générale de la CGT, pointant du doigt une *stratégie violente et jusqu'au-boutiste* du gouvernement.

LOI RIST : LA PSYCHIATRIE AUSSI !

Oubliées dans les tractations du Ségur, oubliées dans les agitations partisans du sud Haute-Marne autour de l'organisation sanitaire, les difficultés de prise en charge des malades psychiques réapparaissent dans le Jhm à l'occasion de la Loi Rist*, la goutte qui fait déborder le vase (la vase ?). Alors que la crise du COVID a fait exploser toutes les souffrances personnelles et relationnelles, pourquoi un tel oubli, un tel désintérêt ? Sans doute que ces patients, leurs familles, leurs soignants ne méritent pas l'attention d'un Copil émérite. Certes, ces malades font moins de bruit. Las d'attendre un rendez-vous à André Breton ou Maine de Biran, las de passer par les urgences où les équipes sont dépassées et épuisées, ces personnes se replient, s'isolent, sombrent dans l'alcool ou la médication avec son illusion de paix.

Pourtant, les maux de la psychiatrie sont les mêmes que ceux de la médecine de ville, ou des spécialités. Abandon du service public, suppression de lits, de postes, tapis rouge au privé, déserts médicaux organisés. Dans ce casting de film catastrophe, des médecins* figurants, profiteurs de crise, grèvent en partie les budgets et désorganisent les équipes. Que font-ils du serment d'Hippocrate qui prône la probité : « *je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain* », « *que je sois déshonoré-e et méprisé-e si j'y manque* ». Qu'en pense le Conseil de l'Ordre, étrangement absent du débat ?

Devant l'exode de certains médecins vers des cieux plus sonnants et trébuchants (l'argent n'a pas d'odeur), un problème évident de santé publique se pose : pourquoi ne pas avoir recours à des réquisitions comme cela est réclamé dans d'autres secteurs ?

Cependant, ne cédon pas à la tentation du médecin bouc émissaire intérimaire. Depuis deux décennies, l'Etat est le responsable, par la marchandisation et la déviance vers le mercantilisme, de l'abandon d'une médecine pour le patient.

LOUIS LAPRADE.

INSEE-MACRON

L'Insee a publié son indice des prix à la consommation de mars 2023. La France serait l'Eldorado des pays d'Europe avec un taux d'inflation à 5,6 % contre 6,3 en février. Ce qui ne l'empêche pas d'indiquer « *Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,8 % en mars 2023, après +1,0 % en février* ». Cherchez l'erreur ! La baisse serait liée à « *un ralentissement du prix de l'énergie dû à une baisse sur les produits pétroliers* ».

Pourtant, depuis janvier, le bouclier est perforé avec + 15 % sur l'électricité, puis sur le gaz. Quant aux carburants, ils restent figés autour des 2 € le litre, comme chacun peut le constater. Ce qui permet à l'État de pomper 5 milliards de taxes par mois (+34 %) et aux compagnies pétrolières de s'en mettre plein les poches. **G.T.**

LE RN TOUJOURS SOLIDAIRE DES RICHES

"L'inflation alimentaire atteint des records historiques, insupportables pour les classes populaires et moyennes", dénonce Marie Le Pen dans les médias.

Mais à l'Assemblée nationale son groupe, dont le député du sud Haute-Marne Christophe Bentz, a voté contre l'augmentation du Smic, contre l'indexation des salaires sur l'inflation, contre le blocage des prix de première nécessité, contre la gratuité des cantines pour les plus modestes, contre la revalorisation des petites retraites, contre le gel du prix des loyers, contre le retour de l'impôt sur la fortune.

N'oublions pas non plus le soutien aux forces de l'ordre après la manifestation à Sainte-Soline.

PRENEZ CONTACT / ADHÉREZ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :



Mail secretariat@cgretraites-chaumont.fr Téléphone 06 79 61 00 78

RETOURNER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT • 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT

SOLIDARITÉ

Des syndiqués, des amis, des personnes rencontrées lors des manifestations nous ont remis ou fait parvenir des chèques ou des espèces pour les salariés en lutte. Notre caisse de solidarité a réuni à ce jour plus de 2500 euros.

Cette solidarité financière va aller naturellement aux salarié.e.s en grève. Nos lecteurs seront informés la semaine prochaine de la répartition de cette 1ère collecte. Mais la solidarité continue sur le marché samedi prochain et dans les rassemblements. On peut aussi envoyer les chèques à l'adresse du Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont

CONTRE LES 64 ANS, SOYONS SOLIDAIRES !

LE PAVÉ À RACHID

Ça...



Police partout justice nulle part (Victor Hugo)

Ça tape, ça éborgne, ça foule aux pieds les droits de l'homme et de la femme, ça moleste, ça gaz-lacrymo, ça écorche, ça LBD, ça grenade de désencerclement, ça explose, ça flitoxe, ça malmène, ça Bravm (et ça aime) ; ça bidule, ça verbalise, ça pénalise, ça casse les doigts, les dents, la gueule et les couilles, ça mutile, ça matraque, ça ment, ça empêche les secours de venir ; ça Bac, ça outrage, ça méprise les décisions de l'Europe, de l'ONU, ça crache sur la démocratie, ça canonne à eau (!), ça bastonne, ça assomme ; ça étrangle, ça invective, ça cogne, cogne et cogne sur les citoyens qui refusent les méga-bassines ou de donner deux ans de leur vie pour engraisser le CAC 40 et les banquiers ; etc.

Et en même temps, Schiappa va se dévêtir dans Playboy pour défendre le droit des femmes, Dussopt est interviewé dans Têtu Magazine pour parler de son coming out. Macron, lui, a choisi Pif ex le chien. Darmanin se tâte, on parle de Fripounet. Ça ira, ça ira, mes camarades ?

RACHID R - 5 avril 2023

SUR ARTE TV

#ViolencesPolicières, un documentaire en deux épisodes sur le maintien de l'ordre, réalisé par Paul Moreira. Une émission de salubrité publique. <https://www.arte.tv/fr/videos/101352-000-A/au-nom-du-maintien-de-l-ordre/>

> EN TOUTE «FRANCHISES»

LANGRES RAYÉE DE LA CARTE ?

Quel péché a commis Langres, troisième ville du département, pour être rayée de la carte de la Haute-Marne ?

En matière de santé hospitalière, le Copil se bat pour vider la ville et installer tous les services de santé à Rolampont. L'ARS, de son côté déclare le maintien de l'hôpital, mais sans contenu en matière de soins.

De son côté, depuis le début de la lutte contre la réforme des retraites, l'intersyndicale, on ne sait pour quelle raison, a décidé de ne pas organiser systématiquement de manifestation à Langres plutôt que d'en confier le soin aux organisations locales (UL CGT de Langres et sections syndicales locales), privant ainsi les Langrois et les habitants du Sud Haute-Marne du droit de manifester leur mécontentement contre la réforme des retraites.

Faudra-t-il un Grand Pardon pour accorder aux Langrois une rémission de leurs péchés ?

Le Journal des retraités pense intercéder incessamment auprès du pape François pour y parvenir !

ADRIANA FERNANDEZ

> LIBERTÉS

DARMANIN VOIT DES TERRORISTES PARTOUT

Le ministre de l'Intérieur criminalise toutes les oppositions et nie la répression policière. Il déverse ses mensonges sur les chaînes de TV, multiplie les déclarations fausses, nie l'utilisation d'armes de guerre contre les manifestants et il appelle ça de la violence légitime !

Les opposants à la réforme des retraites ou aux méga-bassines sont des *terroristes*, des *éco-terroristes*, les blocages, les manifestations sont des *violences terroristes* et dénoncer les violences policières, du *terrorisme intellectuel*.

Les termes empruntés à la lutte contre le terrorisme, le vrai, sont dévoyés. Les gens privés de trains, les enfants des écoles en grève sont *des otages*.

En utilisant à outrance le mot "terrorisme", Darmanin justifie le recours aux armes de guerre et aux lois d'exception. Les médias de masse (BFM, LCI, Cnews) aux ordres du gouvernement relayent avec zèle les mensonges et la violence de l'Etat.

"Est-ce que vous condamnez les violences ?" demandent les journalistes de préfecture (comme les appellent certains) à leurs invités, sachant que lesdites violences sont les feux de poubelles, les bris de vitrine, les jets de pierres, qui passent en boucle sur nos écrans.

Mais les violences sur les manifestants, les tirs de grenades, les coups de matraque, les arrestations sauvages ne suscitent pas leur compassion. Pas un mot sur les blessés graves, celui dans le coma, qu'on salit au passage en sous-entendant qu'il est fiché S, ni sur les visages défoncés, les mains, les pouces arrachés.

Ce que Darmanin « sécurise » au prix de centaines de blessés à chaque manifestation, c'est une réforme qui vole deux ans de vie, notamment aux femmes. Elle pénalise particulièrement les plus pauvres qui ne vivront pas jusqu'à 64 ans. La dérive du maintien de l'ordre en France est extrêmement inquiétante. Il est inacceptable que des manifestants aient désormais peur de se mobiliser parce qu'ils risquent de perdre un pouce ou un œil et d'être arrêtés de manière totalement arbitraire. Dans n'importe quelle autre démocratie, Darmanin aurait été démissionné d'office !

MARIE-ROSE PATELLI



SOPHIE BINET, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CGT

DEUX OU TROIS CHOSES QUE L'ON SAIT D'ELLE...

Une figure du combat contre le CPE

Sophie Binet, 41 ans, la nouvelle secrétaire générale de la CGT milite à gauche depuis ses 15 ans, [selon un portrait des Inrocks en 2016](#). Elle a démarré la vie syndicale à l'Unef alors qu'elle était étudiante en philosophie à l'université de Nantes et a mené la lutte contre le contrat premier embauche (CPE). Dix ans plus tard, avec la militante féministe Caroline de Haas, Sophie Binet est à l'origine de la pétition contre la loi travail : "#LoiTravailNonMerci". Cette pétition avait [atteint des records et dépassé en 2016](#) le million de signatures.

À la tête de la CGT des cadres

La nouvelle secrétaire générale connaît bien la CGT, dont elle a gravi les échelons. Depuis 2018, elle dirigeait l'Ugict-CGT, la branche des ingénieurs, cadres et techniciens, qui revendique 78 386 adhérents en 2019. L'égalité femmes-hommes est sa priorité. Le 15 février 2023, elle prenait la parole à [une soirée organisée par le journal Politis](#) à Paris pour comprendre les conséquences de la réforme des retraites pour les femmes. Quelques heures plus tôt, elle participait à un happening devant l'Assemblée nationale pour dénoncer les inégalités salariales entre hommes et femmes avec un chèque géant, au côté de la députée Sandrine Rousseau et du collectif Nous Toutes.

Contre les violences faites aux femmes au travail

En plus de sa fonction de [référente du collectif "femmes mixité"](#) à la CGT pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, Sophie Binet est membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. En 2019, elle a coécrit le livre "Féministe, la CGT ? Les femmes, leur travail et l'action syndicale" avec la syndicaliste Maryse Dumas et l'économiste Rachel Silvera.

(Victor Vasseur Radio France Extraits

> CHAUMONT

IMPÔTS LOCAUX : ÇA N'AUGMENTE PAS MAIS ON VA PAYER PLUS !

Le conseil municipal du 30 mars a sacrifié au vote budgétaire de l'année 2023. On y attendait la traditionnelle ritournelle sur le « taux des impôts inchangés depuis 2008 ». Cela n'a pas manqué. Avec, pour ces 15 ans de mandature, quelques fioritures qui méritent une place de choix dans un bêtisier.

Dans l'ordre, citons d'abord l'adjocte aux finances. Celle qui, l'an passé, devait faire des miracles en matière d'énergie, annonce d'emblée « *trois grosses augmentations : l'énergie, le point d'indice et l'intérêt de la dette* ». Arguant sans détours que la hausse de l'énergie a un impact plus lourd pour les collectivités que pour les particuliers. Notons que, par définition, rien ne coûte à une collectivité en tant que telle (commune, aggro, etc.) puisqu'au bout du compte c'est le contribuable qui paye la note. Par des restrictions ou par plus d'impôt.

Le second point concerne l'indice des salaires des fonctionnaires qui a augmenté de 3,5 %. L'intervention de Mme Guillemey laisse pantois « *pas grand-chose pour eux... beaucoup pour nous* ». Or depuis qu'elle préside aux destinées de la ville la maire n'a jamais caché son programme qui se résume en une réduction drastique des frais de fonctionnement donc, pour l'essentiel, des salaires. Soulignons que la hausse de 3,5 % s'est appliquée au 1^{er} juillet et ne représente, par conséquent, que moins de 2 % en moyenne annuelle. Avec une inflation en fin d'année à plus de 7 %, les agents territoriaux en sont toujours de leur poche !

La Gazette des communes qui n'est pas un journal anarchiste réclame d'ailleurs d'urgence une nouvelle revalorisation en citant la CGT de la territoriale qui veut un ajustement de 10 %.

L'intérêt de la dette ? Là, voilà soudain que réapparaît Madame « Cépasnous ». Les taux avantageux, malgré le poids de la dette, permettaient jusqu'à présent une baisse de l'annuité de remboursement. Hélas, soupire-t-elle, nous sommes dans la situation des « anciens maires d'avant 2008 », dont la faute est d'avoir augmenté les impôts. Et d'affirmer à nouveau « *Nous avons fait le choix inverse...* ».

C'est bien connu, plus le mensonge est gros, plus il a de chance de passer. Mais il faut le répéter, les taux ont bel et bien augmenté. Aujourd'hui, à prestations égales, le contribuable chaumontais paye le cumul des taux Ville plus Aggro et les augmentations y sont de 5 % sur la taxe d'habitation et de 11 % sur le foncier. Enfin, il est aisé de dire qu'en 2023 ça n'augmente pas quand les bases devraient croître de 7 %.

G. TARDENOIS

••••• : **MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT** : **LE JOURNAL DES RETRAITÉS** •••••

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu.
- Merci à Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert, Jacques, Francis, Liliane, Jean, Christian, Josiane, Denise, James, Jacqueline, Bernard, Jean-Pierre, Jacky, Gérard, Marie, Nicole, Xavier, Michèle, Maurice, Alain, Marie-Claire, Mustafa, Michel, Chantal, Jacques, Jean-Pierre, Jean-Claude et Gillette, Gérard, Arlette, Marine, Patrice, Michel, Denis et Fanfan, François, Élise, Jean-François, Franck, Josette et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

••••• : **SOUTENEZ LE JOURNAL DES** : **RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT** •••••

Nom et Prénom : Verse..... euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

1^{ER} MAI 2023 AU RENDEZ-VOUS DE LA FRATERNITÉ FRASIAK



© Jean-Noël Cantelli

SALLE DES FÊTES BROTTE 52000 CHAUMONT

Nous l'avions invité à notre 1er Mai 2017. Un moment de rêve. Paroles et musiques éblouissantes...

Bien sûr, on l'a suivi lors de ses concerts au festival Bernard Dimey et on a écouté et réécouté les CD de l'artiste puis regardé sa chaîne youtube pendant la triste période de confinement -sa chanson *non-essentiels* qui figure dans son dernier album a crevé l'écran- mais on ne se refait pas, au syndicat on aime tant le spectacle vivant que nous avons eu envie de revoir l'ami Frasiak sur scène, en chair et en os.... Inscrivez-vous tout de suite car le carnet de réservation risque de se remplir vite, vite.

CONCERT ET PAELLA : 27€

CONCERT SEUL : 15€

RÉSERVATION

CHAUMONT : 06 75 57 39 07

LANGRES : 06 73 35 11 80

VOUS POUVEZ AUSSI RÉSERVER PAR MAIL
secretariat@cgtretraites-chaumont.fr

INITIATIVE DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT AVEC LE SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE LANGRES, DE L'UL CGT DE LANGRES ET DES SYNDICATS CGT DES FORGES DE COURCELLES ET DE FREUDENBERG

“ Quand le vieux monde tarde à disparaître et que le monde nouveau tarde à apparaître, alors dans ce clair obscur surgissent les monstres ”

Antonio Gramsci